REÇU EN PREFECTURE
le 18/06/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-070-399606185-20260616-2026_06_16_

Publié le 19/06/2026

Habitat 70
VOTRE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT EN HAUTE-SAÔNE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 16 JUIN 2026

2.4 - RESOLUTIONS - COMPTE FINANCIER ET BILAN - EXERCICE 2025

A - APPROBATION DES DIFFERENTS RAPPORTS – QUITUS AU DIRECTEUR GENERAL

Le Conseil d'administration d'Habitat 70, après avoir entendu la lecture du rapport d'activité présenté lors du Conseil d'administration du 21 avril 2026, du rapport de gestion du Directeur général, du rapport financier, du rapport général du Commissaire aux comptes et pris connaissance des documents comptables, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2025, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, le conseil d'administration donne quitus au Directeur général de l'exécution de sa mission pour ledit exercice.

Le Conseil d'administration d'Habitat 70 approuve cette délibération à l'unanimité.

B - AFFECTATION DES RESULTATS 2025

Suite à l'Arrêté du 24 mars 2022 modifiant certaines annexes de l'arrêté du 7 octobre 2015 homologuant l'instruction comptable applicable aux organismes d'HLM à comptabilité privée, le Conseil d'administration d'Habitat 70 doit délibérer de l'affectation du résultat SIEG (Services d'intérêt économique général).

Résultat de l'exercice : 4 643 107.34 €
Résultat SIEG : 4 603 409.24 €
Résultat hors SIEG : 39 698.10 €

La Présidente propose au conseil d'administration les affectations suivantes :

Résultat SIEG	
3 748 571.71 €	- au compte 119000 « Report à nouveau débiteur ». SIEG
854 837.53 €	- au compte 106.851 « Autres réserves : Plus-values nettes sur cessions immobilières ». SIEG

Résultat hors SIEG	
39 698.10 €	- au compte 110.120 « Report à nouveau » hors SIEG.
Néant	- au compte 106.852 « Autres réserves : Plus-values nettes sur cessions immobilières » hors SIEG.

Le Conseil d'administration d'Habitat 70 approuve cette délibération à l'unanimité.

REÇU EN PREFECTURE
le 18/06/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-070-399606185-20260616-2026_06_16_

Publié le 19/06/2026

C- AFFECTATION DE FONDS PROPRES SUR LES OPERATIONS SOLDEES EN 2025

Le total des fonds propres à affecter à l'investissement au titre des opérations clôturées en 2025 est de 6 146 466.05 €.

Opérations neuves	Pour 56 logements mis en service au plus tard le 06/2023 sur les communes de Lure, Héricourt, Vesoul, Voray s/ l'Ognon et Fresnes St Mames	1 289 762.60€

Programmes non locatifs	Travaux Siège social et agences	109 792.41 €
Programmes diffus	Sur 43 communes, concernant 1 106 logements	4 279 713.91 €
Réhabilitations	Pour 2 programmes concernant 14 logements	467 197.13 €
Opérations d'entretien immobilisé		4 856 703.45 €

otal des fonds propres à affecter à l'investissement au titre des opérations clôturées en 2025	6 146 466.05 €

La Présidente propose au Conseil d'administration :

5 291 628.52 €	- Pour l'affectation du report à nouveau
854 837.53 €	- Pour l'affectation de la réserve de plus-values nettes sur cessions immobilières
6 146 466.05€	- A verser au compte 106 720 « excédents d'exploitation affectés à l'investissement »

Le Conseil d'administration d'Habitat 70 approuve cette délibération à l'unanimité.

Pour extrait délivré conforme
Fait à Vesoul le 17/06/2026
Le Directeur général
Olivier ROSAT